



bruno.deshayes55@orange.fr

## Contribution de Bruno DESHAYES

### À propos du "vivre ensemble" et de ses applications concrètes...

À partir d'un courrier d'Henri Duguy, ancien résistant nantais âgé aujourd'hui de 99 ans, Bruno Deshayes livre une réflexion sur les conditions de la solidarité exercée envers nos aînés.

Il y a quelques semaines j'ai reçu une copie d'un courrier adressé le 20 octobre 2015 par un très vieux monsieur à la direction de la maison de retraite publique (EHPAD) de la Haute Mitrie à Nantes. Il m'a autorisé à en publier ici quelques extraits :

*Monsieur le Directeur,*

*J'ai relu avec soin les conditions d'admission en votre résidence. Elles s'appuient en outre sur la liste d'attente établie dans l'ordre d'inscription en votre résidence.*

*Je ne conteste en rien les dispositions réglementaires établies.*

*Permettez-moi d'exposer simplement les conditions exceptionnelles qui ont dicté notre demande.*

*Âgés respectivement de 99 ans pour moi et 96 ans pour mon épouse, nous avons eu à faire face à une situation exceptionnellement difficile, puisque sans enfants et sans famille à Nantes.*

*Ces difficultés vous ont été exposées verbalement par notre ami, M. Bruno Deshayes en juin 2015 et retenues par courrier de M. Jean-Marc Ayrault.*

*Le 1er juillet 2015, chute de mon épouse en notre domicile sur glissade, bilan 3 côtes fracturées. Long processus, Hôpital Béliet, Maison de Pirmil (convalescence, suite de soins) et enfin l'énorme problème de placement en maison de retraite.*

*Tout d'horizon de l'assistante sociale de la maison de Pirmil auquel seul le doyen du Ranzay, aujourd'hui Korian le Ranzai a répondu positivement. Obligation de répondre aux conditions très élevées du prix de pension.*

*Matériellement dans l'impossibilité de vivre séparément, j'ai dû à titre d'essai, louer une chambre identique à celle de mon épouse, lui faisant face. Le coût de location de deux chambres et de séjour dépasse très largement nos disponibilités financières.*

*C'est la raison pour laquelle je me permets d'attirer une nouvelle fois votre attention et je m'en excuse.*

*Notre intention de rentrer en votre Résidence reste intacte, compte tenu des relations amicales créées au cours des 18 années vécues en ce quartier...*

Monsieur Henri Duguy est né en Septembre 1916. Il atteint bientôt sa 100e année et son épouse, Suzanne, sa 97e. Son parcours de vie est long et pas tout à fait commun.

Dessinateur projeteur dans le secteur du bâtiment il a, durant la guerre en 1941, distribué des tracts contre l'ennemi dans le cadre de la résistance (Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France). Il a très vite été arrêté, dénoncé par son patron, emprisonné en tant "qu'individu dangereux pour la sécurité publique". Cette formulation surprend aujourd'hui alors que nous vivons une période où les individus dangereux le sont infiniment plus que ce résistant.

Henri Duguy a rapidement été envoyé au camp de Choisel à Châteaubriant où il a passé 13 mois. S'il n'a pas subi de tortures physiques directes, il a été évidemment mal traité pendant cette période, il a subi une grave intoxication alimentaire (probablement une salmonellose) puis une pneumonie. Le paradoxe est que, l'intoxication alimentaire ayant rendu son système digestif très fragile, lui a imposé au long de sa vie un régime strict. Il attribue d'ailleurs sa longévité au fait que ce régime lui a évité tout excès...

À son retour du camp duquel il a été libéré en 1942, peut-être sur un quiproquo car il ne l'explique pas, il a continué à faire de la résistance dans le cadre des FTP, alors qu'il a perdu une partie de ses forces physiques lors de cet internement.

Voilà un monsieur qui n'a pas reçu de décoration, n'en pas demandé non plus. Bien qu'il n'ait pas mené d'actions spectaculaires, il a agi selon ses moyens, a pratiqué une résistance de base, s'est comporté de façon loyale pour son pays, pour sa ville, Nantes. Il n'a pas d'enfants, voit ses petites économies asséchées par une maison de retraite propriété d'un fonds de pension. Est-ce que, à l'automne de sa vie et de celle de son épouse, la ville ne devrait-elle pas tenter de trouver une solution rapidement en retour de services rendus ?

Nous évoquons bien des fois le "vivre ensemble", Nantes une ville à dimension humaine, ville où il fait bon vivre... Soyons concrets et agissons en ce sens.

Peut-on admettre que des personnes très âgées, dont les ressources ne leur permettent pas de payer un loyer prohibitif (2 chambres = 6 000 €/mois), ne puissent pas accéder à une EPAHD publique dont le coût serait plus conforme à leurs ressources. À 100 ans, ils ont parcouru l'essentiel de leur vie. Car ce sont leurs petites économies qui servent à payer le surcoût d'un établissement privé.

La collectivité y perdra car M. et Mme Duguy n'ayant pas de descendants ce n'est pas le Trésor public qui percevra l'impôt sur ce qui aurait pu rester de leurs avoirs qui iront dans les caisses d'un fonds de pension.

À l'occasion d'une présentation de son action de résistant au collège nantais Talence, Henri Duguy s'était exprimé ainsi :

"Non, je ne regrette rien, si c'était à refaire, je le referais". Est-il nécessaire d'être engagé ? lui demande un jeune. "Non. La Résistance ne doit avoir ni couleur, ni frontière. Une riposte est nécessairement collective" répond-il en incitant les jeunes à "exiger toute la place, à se battre" en sachant que "quelque chose aboutira à la suite de vos efforts".

C'est une belle leçon de vie. Il serait dommage que les efforts accomplis au cours de la vie de cet homme respectable ne puissent aboutir à lui permettre une fin de vie telle qu'il la souhaite.